

## **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

1. Identification du puits		
Nom du puits	Oil Selections No 24	
Numéro du puits	A098	
MRC	L'Assomption	
Municipalité	L'Assomption	

2. Informations générales sur l'inspection			
Inspecteur	Pierre-François Côté		
Inspecteur	David Fortin		
Accompagné de			
Système géodésique	NAD 83		
Format des coordonnées	Degré décimaux		
Type inspection	Complète		
Date	2019-06-19		
Vérification sécurité	Effectuée		
Heure de début et fin	7h30 à 8h45		
Conditions météorologiques	Nuageux		
Température ambiante (°C)	20		

3. Instruments utilisés				
Instrument	Commentaires			
SCHONSTED GA-92XT Détecteur magnétique				
SCHONSTED GA-52Cx Détecteur magnétique				
GMI Gasurveyor 500 Détecteur de gaz				
Détecteur 4 gaz				
GPS Garmin GPSmap 62sc				

4. Personne(s	4. Personne(s) rencontrée(s)					
#	Nom	Rôle	Téléphone	Adresse courriel		
1						
2						
3						
4						
		Témoignages				
1						
2						
3						
4						



## **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

5. Accès terrain			
Élément à vérifier	Coordonnées	Latitude	Longitude
Fin de la surface carrossable			

6. Reconnaissance terrain	
Élément à vérifier	Description
Type de terrain	Pâturage

7. Indices en surface d'anciens forages				
Туре	Mode de récupération suggéré			
Tubages en acier				
Commentaires				
Partie supérieure coupée du tubage est enfouie à côté du tubage.				

8. Recherche à l'aide du détecteur magnétique					
Sources	Latitude	Longitude	Recherche	Commentaires	
GDH	45,8761389	-73,3693056			
SIGPEG	45,8760902	-73,3694787			
Imagerie	45,8760818	-73,3692284	Oui		

9. Localisation du puits		
Observation	Coordonnées GPS	Intensité du signal
Tubage déterré	45,87615,-73,36933	Très fort
Commentaires	5	



## **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

10. Caractéristiques du puits				
Élément à vérifier	Description		Commentaires	
Tête de puits	Absente			
Évent de surface	Absent			
Profondeur des tubages (cm)	68			
Hauteur des tubages au		1		
dessus du sol (cm)				
Diamètre du tubage extérieur (cm)	15			
Présence d'une plaque soudée sur le tubage	Non			
Présence de ciment obturant le tubage	Oui			
Test de l'eau savonneuse	Présence de bulles			
Panneau d'identification	Non			
Les coordonnées GPS de précision ont été prises	Non			
11. Émanation et migration				
	Point de mesure		%LIE	%GAZ
Au tubage ou à l'évent			34	
#1 À l'intérieur de 50 centim			0,5	
#2 À l'intérieur de 50 centim	ıètres		0	
#1 À 4 mètres			0	
#2 À 4 mètres			0	
#3 À 4 mètres			0	
#4 À 4 mètres			0	
	E à l'intérieur de 50 cm ou à 4 n maximum de 75 m et à tou			_
		Commentaires		



#### **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

Visuel de produits pétroliers dans le sol	Description de l'indice de contamination	Localisation	Échantillonnage	Profondeur (cm)	Identification
Aucun					
	Commentaire	<u> </u> 	<u> </u>		

13. Conclusions et recommandations				
Éléments	Constats	Commentaires		
Le puits est localisé	Oui			
Risque pour l'environnement	Non			
Reprendre la recherche	Non			
Statut	Non-Problématique			
Coupe du tubage	Non-applicable			
Ramassage des débris d'anciens forages	Non-applicable			
Pancarte	Non-applicable			
Prochaine inspection recommandée	5 ans			
Autre				

Conclusion

Le puits est localisé, car le haut du tubage a été déterré. Une émanation de gaz au tubage a été détectée, mais ne représente pas un risque selon la Loi sur les hydrocarbures et ses règlements afférents. Aucune migration de gaz n'a été détectée. Aucun indice organoleptique de contamination de l'eau et/ou du sol n'a été observé. Pour ces raisons, l'état du puits est : Non-problématique.



### **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

Signatures		
Signature rapport d'inspection (1 à 12)		
Inspecté et rédigé par	Signature	Date
Pierre-François Côté	50.54	
Inspecteur	53-54	2020-03-02
David Fortin	F2 F4	
Inspecteur	53-54	2020-03-05
	Signature de la vérification (13)	
Vérifié par	Signature	Date
Arnaud Montreuil-Drolet	53-54	0000 00 00
Coordonnateur aux opérations	00 04	2020-03-02

# Photos de l'inspection





## **DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES**

Photo 2 Aucune migration mesurée.



Photo 3	